

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

30.380

Date du contrôle:

22/09/2023

Lieu du contrôle:

Rue Neuve 20 4650 Herve Belgique

Testeur d'installation:

Agent-visiteur:

Beyazit Bilgic

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

TI-003/5128072

Date d'émission:

V1 22/09/2023 18:31:44

Prochaine visite avant le:

22/09/2024

Donneur d'ordre

Nom

Thomas Hanse (vente)

Adresse

Maigre Cense 50, 4650 Herve, Belgique

Email

thomas@perform-hanse.be

Données générales

Adresse de l'installation

Rue Neuve 20 4650 Herve Belgique

Type de locaux

Appartement APPART R+2 N° 20 BTE 2A

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

LANGÉ

Adresse du propriétaire

Rue Neuve 20 4650 Herve Belgique

Installateur

IDEM EXISTE

Données du raccordement

GRD

Numéro de compteur

832226009

Code EAN

Liaison compteur-tableau

VFVB

Tension de service

3 x 230 V

Protection générale

20 A 3P

Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles	Fondations	Installation électrique
NOK	NOK	avant 81	après 81
Description de l'installation	TGBT FUSE		
Nombre de tableaux	1		
Différentiel de tête	Autre (voir description de l'installation)		
Test BP du DDR	OK		
ΔI_n	OK		
Contrôle de l'état	NOK		
Matériel fixe	NOK		
Protection contre les contacts directs	NOK		
Protection contre les contacts indirects	NOK		
Protection contre les surintensités	NOK		
Prise de terre	Autre		
Résistance de terre (Ω)	0		
Isolement ($M\Omega$)	0		

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

Remarques

Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.

Conclusions

CONCLUSION : NON CONFORME

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 5/03/2023 :C-2023/41114) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Une visite complémentaire est à exécuter par Atlas Contrôle dans l'année.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Signature de l'agent-visiteur



Liste des infractions

Libellé	Paragraphe
La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au minimum de 250.000 Ohms.	L1: 6.4.5.1.; L3: 6.4.5.2.
Réaliser une prise de terre conforme aux prescriptions.	L1 : 4.2.3.; 5.4.2.; 5.4.3.
La valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre doit être de maximum 30 Ohms	L1: 4.2.4.3.
Adapter la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre à la sensibilité de l'interrupteur différentiel installé (installation non domestique).	L1: 4.2.4.4.; L3: 4.2.4.3.
Le conducteur de terre (liaison entre la prise de terre et la borne principale de terre) doit être d'une section minimum 16 mm ² âme cuivre et isolé vert/jaune.	(L1: 5.4.2.2.; 5.1.6.2. L3: 5.4.2.2. 5.1.6.2.)
Les connexions des conducteurs de protection et d'équipotentialité sont à souder ou à assujettir par vis de pression.	L1: 5.4.3.4.; 5.4.3.5.; L3: 5.4.3.4.; 5.4.3.5.
Le dispositif de coupure (barrette de sectionnement) doit être placé dans un endroit aisément accessible.	L1: 5.1.5.; 4.2.3.3.; 5.4.2.1.; L3: 5.1.5.
Réaliser les liaisons équipotentielle principales et leurs connexions.	L1: 4.2.3.2.; 4.2.3.4.; 5.4.4.1.; L3: 4.2.3.2.; 4.2.3.4.; 5.4.4.1.
Compléter les liaisons équipotentielle principales (eau, gaz, arrivée et départ chauffage).	L1: 4.2.3.2.; L3: 4.2.3.2.
Réaliser les liaisons équipotentielle principales par des conducteurs isolés vert/jaune de section minimum 6 mm ² .	L1: 5.1.6.2.; 5.4.4.1.; L3: 5.1.6.2.; 5.4.4.1.
Réaliser la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) dans la salle de bains / douche(s).	L1: 7.1.4.4.
Compléter la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) dans la salle de bains / douche(s).	L1: 7.1.4.4.
Réaliser la (les) liaison(s) équipotentielle(s) supplémentaire(s) par conducteur(s) isolé(s) vert/jaune de section minimum de 4 mm ² (ou 2,5 mm ² sous tube).	L1: 5.1.6.2.; 5.4.4.2.; L3: 5.1.6.2.; 5.4.4.2.
Adapter la section des liaisons équipotentielle principales.	L1: 5.4.4.1.; L3: 5.4.4.1.
Assurer la continuité de la liaison équipotentielle.	L1: 5.4.4.; L3: 5.4.4.
Prévoir un interrupteur différentiel général, muni d'un dispositif de plombage, à l'origine de l'installation.	L1: 4.2.4.3.

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels

Libellé	Paragraphe
Prévoir un interrupteur différentiel général d'une intensité nominale (In) de 40A minimum et de sensibilité de 300 mA maximum.	L1: 4.2.4.3.; 5.3.5.1.
L'intensité nominale de l'interrupteur différentiel doit être adaptée au dispositif de protection contre les surintensités.	B1: 4.4.1.1.; 5.3.5.3.; B3: 4.4.1.1.; 5.3.5.3.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour lessiveuse, lave-vaisselle et/ou séchoir et appareils assimilés.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.	L1: 3.1.2.; 9.1.1.; 9.1.2
Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.	L1: 9.1.2.
Renseigner sur les schémas unifilaires et de position, les coordonnées de l'électricien, du propriétaire ainsi que l'adresse de l'installation.	L1: 9.1.2.
La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.	
Le pictogramme "danger électrique" doit être apposé de façon durable sur le tableau.	
Prévoir un (des) interrupteur(s) différentiel(s) de 30 mA supplémentaire(s) (la valeur de la résistance de terre $R_a > 30$ ohms), le différentiel existant alimentant deux ou plusieurs circuits comportant ensemble plus de 16 socles de prises.	L1: 4.2.4.3.
Prévoir au moins deux circuits d'éclairage.	L1: 5.3.5.2.
Placer le tableau à environ 1.50 m au-dessus du sol.	L1: 5.3.5.1.; L3 5.3.5.1.
L'accessibilité du tableau est à améliorer.	L1: 5.3.5.1.; L3: 5.3.5.1.
Remplacer le tableau, le degré de protection contre le contact direct n'est pas suffisant.	L1: 5.3.5.1.
Prévoir un tableau équipé d'une paroi arrière.	L1: 5.3.5.1.; L3: 5.3.5.1.
(Re)placer la porte et/ou l'écran de protection du tableau. Possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.; L3: 4.2.2.2.; 5.1.4.
Protéger correctement les pièces nues sous tension et accessibles.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; L3: 4.2.2.2.; 5.1.4
Obturer les ouvertures non utilisées du tableau ou coffret.	L1: 4.2.2.3.; 5.1.4.; 5.3.5.1.
Prévoir un interrupteur sectionneur général multipolaire.	L1: 5.3.5.1. ; L3: 5.3.5.1.
Réaliser ou compléter le repérage des circuits/départs et/ou appareillage, bornes de raccordements, etc.	L1: 2.8.1.; 3.1.3.; 5.3.6.1.; 5.3.6.2.; L3: 2.8.1.2.; 3.1.3.; 5.3.6.1.
Equiper les bases de coupe-circuit à fusibles ou disjoncteurs d'éléments de calibrage.	L1: 5.3.5.5.; L3: 5.3.5.5.

Libellé

Photo

